

# BOUGNON INFO



Mardi : 13 h 30 à 14 h 30 et 17h00 à 18h00 Bibliothèque Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00  
Mercredi : 10h00 à 12h00 Jeudi : 16h30 à 18h30  
Jeudi : 18h00 à 19h00 ✉ [mairie.bougnon@wanadoo.fr](mailto:mairie.bougnon@wanadoo.fr)

*Directeur de la publication : Didier HUGEDET – Rédactrices : Françoise ETIENNE – Françoise GROSJEAN – Edition : Sylvie BONNET (secrétaire de mairie)*

Décembre 2020

## LE MOT DU MAIRE

### Cela ne vous aura pas échappé, les travaux de mise en conformité de notre réseau d'assainissement sont lancés.

Ces travaux se décomposent en trois phases :

Une première concerne les réseaux de transfert avec la mise en réseau séparatif (eaux usées et eaux pluviales) de l'axe RD 100.

La seconde phase concerne la création d'un réseau de collecte également en séparatif pour la partie sud-ouest du village.

Après consultation, ces travaux ont été confiés, à l'entreprise PIACENTINI ; ils se dérouleront de décembre 2020 à avril 2021.

Cette mise en réseau séparatif partielle imposera aux propriétaires concernés de revoir leurs raccordements à nos réseaux ; les eaux pluviales des habitations seront collectées via l'ancien réseau unitaire, et les eaux usées seront collectées via le nouveau réseau mis en place.

Des tampons de raccordement seront installés au droit des propriétés, avec parfois une partie de réseau passant sous les murets situés en limite de propriété afin de faciliter le raccordement. Toute difficulté sera étudiée avec une attention particulière, et pourra faire l'objet d'une adaptation spécifique.

Pour l'ensemble du village, les fosses septiques encore existantes devront être shuntées et neutralisées : vidangées, comblées ou évacuées.

A compter de l'issue des travaux (la date officielle sera communiquée ultérieurement) chaque propriétaire aura au maximum deux années pour se raccorder à ce nouveau réseau ; à l'issue de ces deux années, un contrôle sera effectué avant le basculement du réseau unitaire vers les réseaux séparés.

L'ensemble de ces travaux ont occasionné et vont encore occasionner un certain nombre de désagréments : circulation alternée, chaussée déformée, accès aux propriétés perturbé ; l'entreprise s'organisera afin de vous impacter le moins longtemps possible.

Chaque résident sera informé, en temps voulu par l'entreprise, des perturbations liées au chantier.

Une réunion publique avait été programmée mais n'a pas pu être organisée du fait des mesures de confinement ; les propriétaires concernés par les travaux ont été, ou seront reçus, individuellement en mairie par l'équipe municipale afin de leur apporter toutes les précisions utiles, et définir de façon concertée l'emplacement des tampons de raccordement.



Au printemps prochain sera lancée la troisième phase avec la transformation de l'actuel lagunage, sous dimensionné et ne répondant plus aux normes actuelles, en filtre plantés de roseaux, afin de garantir une efficacité de traitement des eaux usées, et de gagner en capacité de traitement en passant de 400 à 650 équivalents habitants.

Les travaux, après consultation, ont été confiés à l'entreprise STPI.

Ces travaux avaient déjà été mis en évidence par le schéma directeur d'assainissement réalisé de 2009 à 2012, pour le compte de la commune, par la communauté de communes Agir Ensemble.

Depuis la validation de ce schéma directeur par délibération du 25 mai 2012, la collectivité avait ajusté ses tarifs de vente d'eau afin de prévoir le financement de ces futurs travaux.

Les soucis de saturation de réseau dans certaine partie du village en cas de pluies diluviennes, la nécessité de capter les eaux de ruissellement, l'évolution des lois sur l'environnement et l'urbanisme, ont imposé la mise en conformité du réseau d'assainissement.

En parallèle de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la collectivité a mené l'étude de cette mise en conformité et confié, après consultation, l'étude technique, le montage du dossier et la maîtrise d'œuvre au cabinet d'étude BC2i situé à Colombe les Vesoul.

Le coût global des travaux, maîtrise d'œuvre comprise, s'élèvent à 1 063 000 € HT.

La collectivité a obtenu un accompagnement financier à hauteur de 68%, avec 46 % en provenance de l'Agence de l'Eau, 14 % en provenance de l'Etat et 8 % en provenance du Département ; après récupération de la TVA, le reste à charge pour la collectivité sera de seulement 342 000 €.

En parallèle de ces travaux d'assainissement, et faisant suite au plan de relance initié par la Département, avec un accompagnement de près de 70 % sur la problématique du remplacement des anciennes conduites d'alimentation en eau potable, la collectivité a décidé de remplacer également les conduites des rues de l'église et rue d'Auxon (reste à charge d'environ 30 000 €).

Une étude a également été confiée à BC2i, afin d'étudier le remplacement des conduites des rues de la Frôterie et de la Marnière, également très anciennes.

Leur remplacement, par des conduites de diamètre supérieur, permettra de prévoir l'alimentation en eau potable du secteur à urbaniser de la Pellerotte, et la mise en œuvre de 3 nouveaux points d'eau incendie, garantissant la distance maximale de 200 mètres pour toute habitation imposée par la nouvelle réglementation en vigueur au 01 janvier 2020.

La collectivité n'ayant plus de prêt en cours sur le budget eau-assainissement peut envisager sereinement l'ensemble de ces travaux sans impacter les tarifs de vente d'eau.

Un prêt de 450 000 € a été réalisé pour les travaux d'assainissement, un prêt complémentaire d'environ 150 000 € sera contracté pour financer les travaux sur le réseau AEP.

En complément de ces travaux, dans le cadre de la réfection de la voirie, la collectivité envisage également, dans le cadre de son budget principal, un aménagement de voirie pour l'entrée ouest, avec un cheminement piétonnier en direction du cimetière et l'aménagement du parking de l'église ; l'étude technique et financière est en cours, et sera présentée d'ici fin janvier 2021.



Cette année 2020 s'achève, elle aura été marquée par ce coronavirus, par les différents confinements, par ces gestes barrières et le port d'un masque visant avant tout à préserver nos proches, à préserver les personnes fragiles.

Ces périodes auront été plus délicates pour les personnes seules, mais aussi pour les personnes impactées par la récession économique, encore plus délicates pour celles qui auront été plus particulièrement marquées par la perte d'un proche, des suites de la COVID ou autre maladie, avec des cérémonies funéraires perturbées ajoutant une émotion supplémentaire.

Mais en cette période difficile nous aurons eu la satisfaction de constater les facultés de soutien et de solidarité ; la collectivité, le voisinage, les proches ont mis en place les relais nécessaires afin que ces situations soient vécues de la meilleure des manières possibles.

Les fêtes de Noël approchent, nous allons pouvoir renouer les contacts indispensables à notre équilibre, bien évidemment de façon prudente et responsable, alors je vous souhaite à tous de bien terminer de cette année de profiter de ces instants festifs et vous donne rendez-vous en 2021, en espérant que cette nouvelle année soit plus sereine.

Didier HUGEDET

# État civil

## Mariages

Le 12 septembre, Yannick Marie-Daniel Nathan FRAGNIERE, boulanger, a uni sa destinée à Mariette Juliette Alice TROUTIER, pâtissière, tous deux domiciliés à SEYSSES, 23 rue Pasteur.

Le 12 septembre, Jordan Martial Enrico BIANCHI, chauffeur routier, a uni sa destinée à Fanny Brigitte Eliane Pascale LAURENT, agent d'accueil, tous deux domiciliés à BOUGNON, 14 rue de la Piquotte.

Félicitations

Sylvie BONNET

## INFO

« Concernant la possibilité de commande groupée pour l'achat de combustible de type fuel domestique, la société AVIA émet la possibilité de tarifs concurrentiels : dans la mesure où plusieurs personnes seraient intéressés, l'une d'entre elles devra prendre en charge cette commande groupée.

La collectivité n'assumera pas cette démarche mais peut transmettre l'information (dont acte), recenser les candidatures : personnes intéressées et responsable de commande, et relayer ces informations. »

## Vacances

La mairie et la bibliothèque seront fermées **du 24 décembre au 4 janvier 2021 inclus**.

En cas de nécessité, merci de contacter le Maire ou les Adjointes.

